

Procès verbal – Réunion 03 du 08 avril 2021

Date de convocation : 30/03/2021

Date d'affichage : 30/03/2021

Nombre de conseillers : 15

Présents : 13

Votants : 13+2 pvrs

Le **08 avril 2021**, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Patrick PATTYN, Maire.

Etaient présents :

BILEUX Fabrice, BLANCHARD Sandra, CHAN SI YAN Chan, GUILLERMIC Marc, HOMO Christelle, LAQUITAINE Chantal, LEFÈVRE-BÉTÈS Dominique, LE POULLEN Jean-François, MÉRIGOUT Daniel, NEVEU Benoit, PATTYN Patrick, PAYSAN Céline, RÉNIER Yann

Etaient absents excusés :

DEVILLIERS Eva, *excusée – donne pouvoir à MÉRIGOUT Daniel.*

DIAZ Ramon, *excusé – donne pouvoir à PATTYN Patrick*

Secrétaire de séance : Marc GUILLERMIC

La réunion précédente en date du 04 mars 2021 est approuvée par l'ensemble du Conseil Municipal.

1) BUDGET - FINANCES :

✓ **VOTE DES COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2020 (N°03/08-2021)**

Présentation du compte administratif par Daniel MÉRIGOUT. Monsieur Pattyn sort de la pièce le temps du vote.

Le compte administratif 2020, en accord avec le compte de gestion du Trésorier, est voté à l'unanimité.

✓ **AFFECTATION DU RESULTAT 2020 (N°03/09-2021)**

Le Conseil Municipal affecte le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	84 163,36 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	84 163,36 €
Total affecté au c/ 1068 :	
A reporter au 001	17 434,09 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Excédent à reporter (ligne 002) en recettes de fonctionnement	84 163,36 €
--	--------------------

✓ **BUDGET PRIMITIF 2021 (N°03/10-2021)**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de budget 2021.

COMMUNE D'EMALLEVILLE

27930 EMALLEVILLE

✓ TAUX IMPOSITION (N°03/11-2021)

Chaque année, le Conseil Municipal votait le taux des 3 taxes locales relevant de la compétence de la commune, c'est-à-dire :

- La taxe sur le foncier bâti,
- La taxe sur le foncier non bâti,
- La taxe d'habitation

Conformément à la loi de finances 2018 sur la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP), les communes bénéficient du transfert du taux de taxe foncières sur les propriétés bâties (TFPB) 2020 du département soit 20,24 % pour l'Eure.

Ce transfert du foncier bâti du département et l'application du coefficient correcteur assureront la neutralité de la réforme TH pour les finances communales.

Le taux de la taxe habitation sur les résidences secondaires et locaux vacants demeure figé depuis 2019.

En 2020, les taux étaient de :

Taxe d'habitation	16,10 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	19,60 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	50,74 %

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu la loi n° 92-125 du 6 février 1992, relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu la loi des finances 2018 n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Conseil Municipal :

FIXE le taux sur le Foncier bâti à 39,84 % (dont la part communale à 19,60% et la part départementale à 20.24%) et sur le non bâti à 50,74 %, pour l'année 2021, ainsi qu'il suit :

TAUX VOTE DEFINITIF :

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties		
dont part communale	19,60 %	39,84 %
dont part départementale	20.24 %	
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties		50,74 %

✓ SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS (N°03/12-2021)

Le Conseil Municipal vote l'attribution de subventions 2020 comme suit :

Art. 65541 : Contribution aux organismes de regroupement	54 361 €
SIVOS	48 000 €
SICOSSE	3 912 €
SIVU Cap Nord Est	2 449 €

Art. 6574 : Contribution aux organismes privés	750 €
SPA	50 €
ALES Remise en forme	600 €
Centre Normandie Lorraine	100 €

✓ **DEVIS ELAGAGE (DELIB 03/13-2021)**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le devis de la SARL FILOCHE Jean-François, pour l'élagage et la réduction de la hauteur de 1/3 des arbres se situant route de Saint Germain, pour un montant de 1 500 € HT.

✓ **EXTINCTEURS (DELIB. N°03/14-2021 – ANNULE ET REMPLACE LA N°01/01-2021)**

Une offre de contrat de maintenance des extincteurs de la commune est présentée au conseil.

Le Conseil Municipal approuve l'offre de la société Sermi Matériel Incendie pour un montant de 143,21 € ttc et décide de signer un contrat de maintenance avec elle.

✓ **CONCESSION CIMETIERE PAYSAN GERARD (DELIB 03/15-2021)**

Le Conseil Municipal accepte la demande de concession de Monsieur et Madame Gérard et Anne-Marie PAYSAN, pour eux-mêmes.

✓ **CONCESSION CIMETIERE PAYSAN GERARD (DELIB 03/16-2021)**

Le Conseil Municipal accepte la demande de concession de Monsieur Gérard PAYSAN pour ses parents Jacques et Solange PAYSAN.

✓ **CONCESSION CIMETIERE ISIDORE TONY (DELIB 03/17-2021)**

Le Conseil Municipal accepte la demande de concession de Monsieur Tony ISIDORE.

DOMAINE ET PATRIMOINE :

✓ **VENTE ANCIENNE MAIRIE (DELIB. N°03/18-2021 – ANNULE ET REMPLACE LA N°01/02-2021)**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à négocier et à signer tous les documents afférents à la vente de l'ancienne Mairie et de la parcelle concernée.

SYNDICATS, EPCI :

✓ **SIVOS – CHANGEMENT DE STATUTS (DELIB. N°03/19-2021 – ANNULE ET REMPLACE LA N°01/03-2021)**

Eva DEVILLIERS, Présidente du Sivos, présente le projet de modification des statuts et de clef de répartition du Sivos. Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve ces modifications.

QUESTIONS / INFORMATIONS DIVERSES

✓ **RIFSEEP** : Mise en place du RIFSEEP, projet de délibération à soumettre au Centre de Gestion, puis à déléguer lors d'une prochaine réunion.

✓ **CREATION DE POSTE** : Le Conseil Municipal autorise la création d'un poste si besoin, pour l'agent polyvalent qui remplacera Monsieur TROUVÉ, en retraite au 1^{er} mai prochain.

✓ **COUPE DE BOIS** : la commune a fait arrêter fin mars les coupes de bois lancées en janvier dernier. A ce jour, 1 lot est non réalisé et 1 lot non conforme aux attentes.

La séance se lève à 23h00

Délibérations :

- ✓ Vote des compte administratif et compte de gestion 2020 (n°03/08-2021)
- ✓ Affectation du résultat 2020 (n°03/09-2021)
- ✓ Budget primitif 2021 (n°03/10-2021)
- ✓ Taux imposition (n°03/11-2021)
- ✓ Subventions et contributions (n°03/12-2021)
- ✓ Devis élagage (Délib 03/13-2021)
- ✓ Extincteurs (Délib. n°03/14-2021)
- ✓ Concession cimetièrè PAYSAN Gérard (Délib 03/15-2021)
- ✓ Concession cimetièrè PAYSAN Gérard (Délib 03/16-2021)
- ✓ Concession cimetièrè ISIDORE Tony (Délib 03/17-2021)
- ✓ Vente ancienne mairie (Délib. n°03/18-2021)
- ✓ Sivos – changement de statuts (Délib. n°03/19-2021)

Patrick PATTYN	Daniel MÉRIGOUT	Chantal LAQUITAINE	Fabrice BILEUX
Sandra BLANCHARD	Ahvee CHAN SIN YAN	Eva DEVILLIERS <i>Absente excusée Pouvoir à D. MÉRIGOUT</i>	Juan-Ramon DIAZ <i>Absent excusé Pouvoir à P. PATTYN</i>
Marc GUILLERMIC	Christelle HOMO	Dominique LEFÈVRE-BÉTÈS	Jean-François LE POULLEN
Benoit NEVEU	Céline PAYSAN	Yann RENIER	